

# Transitions Energétique et Ecologique et Décarbonation

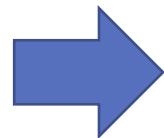
## *Présentation de quelques dispositifs d'aide*

Contact Région : Marion PAPADOPOULO – Chargée de mission Efficacité énergétique – [marion.papadopoulo@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:marion.papadopoulo@nouvelle-aquitaine.fr) – **05 57 57 73 91**

Contact ADEME : Thomas FERENC – Coordinateur décarbonation de l'industrie  
[thomas.ferenc@ademe.fr](mailto:thomas.ferenc@ademe.fr) – **05 55 71 38 56**

# Cela consiste en quoi ?

Matières premières /  
Produits à transformer



La décarbonation consiste  
à faire des actions pour  
réduire les émissions de  
GES d'un site industriel

- A isoproduction
- Par rapport à une  
situation de référence

Produits finis

Pour fonctionner, un site industriel nécessite de l'énergie qui vont générer des émissions de gaz à effet de serre plus ou moins importantes :

- Des combustibles fossiles (charbon, fioul, gaz) ou biomasse
- De l'électricité

Certains procédés dégagent des émissions de process (alu, ciment, ...)

# Quels leviers de décarbonation pour un industriel ?



Modification des intrants matière



Amélioration de la sobriété et de l'efficacité énergétique



Substitution des énergies carbonées



Captage, Stockage et valorisation des émissions résiduelles de CO2

Dispositif régional CEE / Fond Chaleur / AAP  
Décarb flash

AAP Décarb Ind

# Quels dispositifs activer ? Les 4 principaux dispositifs



Dispositifs	Dispositif « Compétitivité énergétique des entreprises »	FONDS CHALEUR	DECARB IND	DECARB FLASH
<b>Modification des intrants matière</b> (exemple : ciment à partir d'argile calcinée)			✓	
<b>Efficacité énergétique</b> (exemple : ajout électrovanne, remplacement pompe à vide, broyeur)	✓		✓	✓
<b>Récupération de chaleur fatale</b> (exemple : préchauffage séchoir)	✓	✓	✓	✓
<b>Substitution d'énergie fossile</b> (exemple : électrification four)	✓		✓	✓
<b>Chaleur renouvelable</b> (exemple : biomasse, biogaz)	✓	✓		
<b>Captage, Stockage et valorisation des émissions résiduelles de CO2</b>			✓	

# Critères d'éligibilité et cibles de ces 4 principaux dispositifs

	AAP Compétitivité Energétique des Entreprises	Fonds Chaleur ADEME – Région Nouvelle-Aquitaine
Aide demandée :	~ 5 k€ à ~ 2 M€	~ 5 k€ à ~ 2 M€
Cible :	PME, GE Codes NAF de l'industrie manufacturière	PME, GE
Ambition :	10% d'économie ou de substitution d'énergie sur l'ensemble du site	Variable selon la technologie retenue
Prérequis :	Audit énergétique	Audit énergétique + EF
Aide :	Selon instruction : atteinte de TRB cibles et ratios en (€/TCO2)	Selon forfait (jusqu'à 60% selon action, taille et localisation) Projets de grande taille: calcul de rentabilité économique
Dépôts :	Au fil de l'eau	Au fil de l'eau

# Critères d'éligibilité et cibles de ces 4 principaux dispositifs

	AAP Décarb Flash	AAP Décarb Ind
CAPEX :	100 k€ à 3 M€	> 3 M€
Cible :	PME, GE non EU-ETS codes NAF 10.11Z à 33.20D	PME, GE Idem
Ambition :		- 1000 TCO2
Prérequis :	Audit énergétique + EF	Audit énergétique + EF
Aide :	Selon forfait (jusqu'à 60% selon action et taille) Max 80 € aide / TCO2	Selon instruction (€/TCO2) Max 30 M€
Dépôts :	« Assimilable » au fil de l'eau jusqu'à 2027	Selon clôtures

## Quelles études sont obligatoires pour obtenir un financement ?

- ✓ Audits énergétiques
- ✓ Etudes de faisabilité

## Quelles études et démarches lancer pour aller plus loin et construire sa stratégie ?

- ✓ Etudes de mix énergétique
- ✓ Démarche ACT

# Quelles études lancer avant d'envisager un investissement?

## ACT initiative

### DISPOSITIF ADEME

Développer et/ou évaluer la stratégie bas carbone d'un groupe  
Référente ADEME Nouvelle-Aquitaine : [elisa.martinez@ademe.fr](mailto:elisa.martinez@ademe.fr)



### ACT Pas à Pas

Objectif: Suite à la réalisation d'un Bilan GES, développer une stratégie de décarbonation avec un plan de transition associé et le mettre en œuvre.

VOLET 1 : construire sa stratégie bas carbone et le plan de transition associé (site industriel)  
VOLET 2 : planifier les investissements bas carbone au niveau d'un groupe (groupe multisite)  
Possibilité de faire séparément ou de combiner les 2 volets

Déroulé : accompagnement par un expert sur une période de 2 à 3 ans

- 6 à 12 mois pour définir la stratégie, 6 à 12 mois pour bâtir le plan de transition, suivie jusqu'à 24 mois pour la mise en place et le suivi des actions
- Investissement d'une équipe interne nécessaire (5 – 20 j interne par an)
- 30 j max de consultants

LIEN  
<https://actinitiative.org/fr/>

COÛT  
Subvention

Dépend de la taille du groupe et le nombre de sites concernés. A titre indicatif :  
1 volet : jusqu'à 30 000 € / 2 volets : jusqu'à 50 000 €  
70% TPE // 60% PME // 50% ETI et GE



### ACT Evaluation

Objectif: Evaluer l'alignement de la stratégie de l'entreprise au regard de l'objectif de décarbonation de l'accord de Paris et des autres entreprises du secteur.

Cible: Entreprises disposant d'une stratégie de décarbonation et d'un plan de transition

LIEN  
<https://actinitiative.org/fr/>

COÛT	5 000 €
AIDE PACTE Industrie	70% TPE 60% PME 50% ETI et GE

- 1 Que l'entreprise prévoit-elle de faire ?
- 2 Comment prévoit-elle d'y arriver ?
- 3 Que fait-elle déjà ?
- 4 Qu'a-t-elle récemment entrepris ?
- 5 Quelle est la cohérence de l'ensemble ?

Financements possibles ADEME ou Région Nouvelle-Aquitaine hors audit obligatoire



Présentation de quelques dispositifs d'aide

## Lien vers la Synthèse des Dispositifs

MAJ 11/2025

# Synthèse des dispositifs de décarbonation de l'industrie

## NOUVELLE-AQUITAINE

Synthèse des dispositifs de décarbonation de l'industrie | 1 | ●

# Pour en savoir plus , dans les détails → Synthèse des dispositifs

## VISION D'ENSEMBLE GRANDES ENTREPRISES (ou projets structurants de PME)

1<sup>er</sup>) MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS DE SON SITE ET DEFINIR SA TRAJECTOIRE BAS CARBONE

**Diagnostiquer son site**

- Etude opportunité mix énergétique
- Etude de faisabilité pour un projet de décarbonation spécifique

Financement études (60 à 80%)

**Monter en compétence**

- Formation Référent énergétique en entreprise (PROREFEI)
- Formation élaborer / évaluer sa stratégie bas carbone (ACT)
- Formation Financer son projet
- Coaching Financer son projet

Financement formation (40 à 80%)

**Définir sa stratégie bas-carbone**

- Prime pour mise en place certification ISO50001 (PRO-SMEN)
- Démarche ACT : élaborer / évaluer sa stratégie bas-carbone

Financement démarche (50 à 70%)

2<sup>nd</sup>) REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DE SON SITE

**Dispositifs des CEE**

- Optimisation énergétique d'un compresseur, d'un groupe froid ou d'une chaudière
- Installation de variateurs de vitesse
- Relamping LED, calorifugeage, ...

**DECARB FLASH 2025-2027**

Investissement entre 100 k€ et 3 M€  
Non soumis à EU-ETS

- Récupération de chaleur fatale
- Efficacité énergétique
- Electrification
- Isolation bâtiment industriels

**AAP Compétitivité énergétique des entreprises**

Objectif - 10% conso du site

Programme d'actions d'économie d'énergie, de récupération de chaleur fatale et d'énergies renouvelables au niveau du process industriel

**Aide à l'investissement**

**Fonds Chaleur**

Récupération chaleur fatale

**AAP DECARB IND**

Investissement > 3 M€

Tous projets(s) de réduction des émissions de GES d'un site industriel

**3<sup>rd</sup>) SUBSTITUER LES ENERGIES FOSSILES RESTANTES**

**Fonds Chaleur**

- Solaire thermique
- Géothermie
- Réseau de chaleur (création/raccordement)

**AMI GREEN PPA**

Contrat d'achat d'électricité photovoltaïque en gr à gré

**CHAUDIÈRE BIOMASSE**

Installation chaudière biomasse pour process industriel

**DEMIBaC**

R&D et démonstrateurs de solutions innovantes de décarbonation industrielle

**PROJET INNOVANT**

Investissement > 1,5 M€

**Thématiques:**

- Efficacité énergétique
- Décarbonation mix énergétique
- Décarbonation process industriel
- Captage, stockage et valorisation CO<sub>2</sub>

**Aide à l'investissement (25 à 80%)**

Synthèse des dispositifs de décarbonation de l'industrie | 3 | ●

## Fonds Chaleur

### DISPOSITIF ADEME

Référente : sophie.pevergne@ademe.fr

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ : Ouvert à toutes entreprises

Dispositif pérenne  
Dépot tout au long de l'année

Quel que soit la taille de votre projet, des financements peuvent exister à travers la Région NA ou les CCRT (Contrats Chaleur Renouvelable territorial), consulter votre référent Région NA

**Chaudière biomasse Jusqu'à 12 GWh / an**

Aide pour l'étude et l'installation d'une chaudière biomasse pour process industriel, chauffage, froid et cogénération.

Le renouvellement de chaudière biomasse est possible sous conditions. Pour les projets > 12 GWh, voir dispositif BCAT

**Aide forfaitaire par tranche marginale de MWh EnR produits x 20 ans**

De 0 à 600 MWh => 12 €/MWh
De 601 à 3 000 MWh => 6 €/MWh
De 3 001 à 6 000 MWh => 3 €/MWh
De 6 001 à 12 000 MWh => 1 €/MWh

Exemple : Une chaudière industrielle de 7 000 MWh EnR/an : 632 000 € d'aide : (12\*600 + 6\*2400+3\*3000 + 1\*1000) / 20

**LIEN** Pour le financement des études de faisabilité : [lien internet](#)  
Pour l'aide à l'investissement : [lien internet](#)

**Géothermie de surface**

Aide pour toutes les opérations de géothermie de surface (PAC sur eau de nappe, PAC sur sondes géothermiques,...).

Également éligible : PAC air/eau, géocooling, thermofrigopompe

**Aide forfaitaire par tranche marginale de MWh EnR produits x 20 ans**

PAC géothermique => 10 à 50 €/MWh
PAC air/eau=> 5 à 6 €/MWh
Autres => 10 à 25 €/MWh

**LIEN** Pour le financement des études de faisabilité et AMO : [lien internet](#)  
Pour l'aide à l'investissement : [lien internet](#)

**Solaire thermique**

Aide pour l'étude et l'installation de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude. Les installations supérieures à 1 500 m<sup>2</sup> doivent passer par l'AAP GIST ([lien internet](#)).

**Aide forfaitaire par tranche marginale de MWh EnR produits x 20 ans**

De 25 à 1 500 m <sup>2</sup> => 50 à 63 €/MWh
Supérieur à 1 500 m <sup>2</sup> => 15 à 30 €/MWh

**LIEN** Pour le financement des études de faisabilité : [lien internet](#)  
Pour l'aide à l'investissement : [lien internet](#)

**Récupération de chaleur fatale**

Règle cumul CEE

- Projet < 6 GWh valorisés par an :
  - Si fait l'objet d'une fiche CEE standard => non éligible aide ADEME
  - Sinon, aide cumulable avec CEE si TRB > 3 ans
- Projet > 6 GWh valorisés par an :
  - Aide cumulable avec CEE si TRB > 3 ans

**Intensité de l'aide**

30 % GE	40 % ME	50 % PE
Si réhausse température avec PAC : +10%		

**LIEN** Pour le financement des études de faisabilité : [lien internet](#)  
Pour l'aide à l'investissement : [lien internet](#)

**Création ou raccordement à un réseau de chaleur/froid** => Aide pour [l'étude](#) et [l'investissement](#)

**Géothermie profonde** => Aide pour [l'étude](#) et [l'investissement](#)

Synthèse des dispositifs de décarbonation de l'industrie | 19 | ●

Revenir à la vision globale : GE : [page 3](#) PME : [page 4](#)



# Et surtout : les contacts Région / ADEME pour vous guider pas à pas tout au long de votre démarche !

## CONTACTS REGION NOUVELLE AQUITAINE :

Direction de l'énergie et du climat

Localisation de l'entreprise	Contact dispositifs Région et FEDER	Contact dispositif Fonds Chaleur
<i>Pour les projets situés dans les départements 16, 17, 79, 86</i>	<b>Alice MONIER</b> <a href="mailto:alice.monier@nouvelle-aquitaine.fr">alice.monier@nouvelle-aquitaine.fr</a> <b>05 49 55 81 95</b>	<b>Abdoulhamid AWALO</b> <a href="mailto:abdoulhamid.awalo@nouvelle-aquitaine.fr">abdoulhamid.awalo@nouvelle-aquitaine.fr</a> <b>05 49 55 81 15</b> <b>06 15 23 20 38</b>
<i>Pour les projets situés dans les départements 19, 23, 24, 87</i>	<b>Sylvie CHAPPELET</b> <a href="mailto:sylvie.chappelet@nouvelle-aquitaine.fr">sylvie.chappelet@nouvelle-aquitaine.fr</a> <b>05 55 45 00 23</b>	<b>Clemence MENA</b> <a href="mailto:Clemence.mena@nouvelle-aquitaine.fr">Clemence.mena@nouvelle-aquitaine.fr</a> <b>05 55 45 54 56</b> <b>06 13 91 58 76</b>
<i>Pour les projets situés dans les départements 33, 40, 47, 64</i>	<b>Marion PAPADOPOULO</b> <a href="mailto:marion.papadopoulo@nouvelle-aquitaine.fr">marion.papadopoulo@nouvelle-aquitaine.fr</a> <b>05 57 57 73 91</b>	<b>Glen KERIHUEL</b> <a href="mailto:glen.kerihuel@nouvelle-aquitaine.fr">glen.kerihuel@nouvelle-aquitaine.fr</a> <b>05 47 30 33 81</b> <b>06 21 45 18 06</b>

Point d'entrée cellule décarbonation ADEME :

Thomas FERENC  
Coordinateur  
décarbonation de  
l'industrie

[thomas.ferenc@ademe.fr](mailto:thomas.ferenc@ademe.fr)

**05 55 71 38 56**

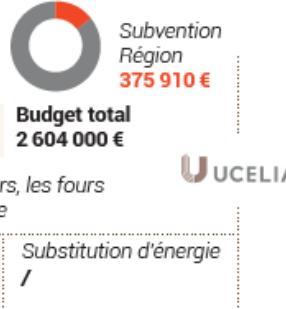
# Quelques exemples concrets par dispositifs

## 15 Entreprise UCELIA

Fonderie de métaux légers

Entre 250 et 499

USSEL (19)



PROJET > Récupération de chaleur fatale sur les compresseurs, les fours de fusion, de décochage et l'unité de régénération thermique

Accompagnement d'un bouquet d'actions par le Dispositif régional  
Compétitivité énergétique des entreprises en 2024

Implantée à Ussel (19) depuis 1938, Ucelia emploie 300 salariés sur un site de 3,6 ha couverts pour produire des pièces en alliage aluminium, à géométrie complexe et de grandes dimensions (jusqu'à 3 m) pour les marchés de l'aéronautique, du spatial et de la défense. À la suite de son rachat fin 2023 par le fonds d'investissement français Noé Industrie, l'entreprise a développé sa politique commerciale et a établi un plan de développement pour transformer l'infrastructure et rendre les métiers plus attractifs.



Il comporte un important volet de décarbonation. En effet, avec les nombreux équipements de fusion liés au process avec des moules en sable à prise chimique, la consommation énergétique annuelle de l'entreprise était de 30 000 MWh (dont 75 % de gaz) en 2022.

Ucelia a ainsi prévu sur 3 ans de réduire 24 % de ses consommations énergétiques et 28 % de ses émissions de gaz à effet de serre au travers :

- des actions sur les bâtiments qui ont permis de constater un gain de 1,6 MWh ;
- du remplacement du four de régénération du sable par un four à lit fluidisé performant pour une économie de gaz de 1,1 GWh ;
- de la récupération de 1,6 GWh de chaleur fatale issue des compresseurs et du four de décochage pour alimenter le préchauffage du four ATI et le maintien en température des bains de four de trempe ;
- de l'optimisation du fonctionnement du poste de fusion avec le remplacement de fours désormais équipés de bruleurs régénératifs qui permettra une économie de 3 GWh de gaz.



« Avec ce plan de décarbonation, nous allons réduire de près d'un tiers nos émissions de gaz à effet de serre ; un

# Quelques exemples conc

## Accompagnement projet de chaleur renouvelable par le Fonds Chaleur en 2024



Présentation de quelques dispositifs d'aide

### 7 Entreprise COLOPLAST MANUFACTURING FRANCE SAS



Fonds Chaleur  
161 880 €

Budget total  
1 061 473 €

Coloplast

Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire

Entre 250 et 499

SARLAT-  
LA-CANEDA (24)

PROJET > Suppression des chaudières gaz



Économies d'énergie  
1 839 MWh/an

Réduction des émissions  
de CO<sub>2</sub>  
444 Tonnes/an de CO<sub>2</sub>

Substitution d'énergie  
1 349 MWh/an

Le site de Coloplast situé à Sarlat-la-Canéda (24) produit des solutions destinées aux chirurgiens spécialisés dans les pathologies urologiques et emploie 328 équivalents temps plein (ETP).

Entre 2017 et 2021, Coloplast a réduit de près de 30 % sa consommation énergétique en optimisant la production d'air comprimé et le traitement d'air des salles blanches, et en récupérant la chaleur sur la nouvelle production de froid centralisée.

Coloplast a ensuite cherché à supprimer l'usage de ses chaudières à gaz. Sans possibilité de se raccorder à un réseau de chaleur voisin et avec un manque d'espace foncier, les solutions comme la géothermie, le solaire thermique et la biomasse ont été écartées. L'entreprise a donc choisi d'installer deux pompes à chaleur air/eau : une première d'environ 400 kW pour remplacer deux chaudières destinées au traitement d'air des

salles blanches et une seconde d'environ 100 kW pour remplacer deux chaudières destinées au chauffage des bureaux.

En parallèle, Coloplast continue d'investir pour maîtriser sa consommation énergétique, et prévoit le calorifugeage des réseaux de gaines aérauliques ainsi que le remplacement de 3 centrales de traitement d'air pour optimiser la performance du nouveau système avec une récupération de chaleur sur l'air extrait. La couverture des besoins en chaleur sera ainsi assurée à 99 % par les 2 pompes à chaleur air/eau et à 1 % par une chaudière d'appoint électrique. Ces installations permettront à Coloplast d'éliminer totalement l'utilisation du gaz naturel, de réduire la consommation énergétique du site de 1,8 GWh par an et de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 60 %.

LAURENT BUONO

Directeur des Opérations



« Depuis plusieurs années, des investissements considérables ont été réalisés pour optimiser nos process et diminuer notre consommation d'énergie. L'objectif est clair : nous avons la ferme intention de sortir totalement du gaz naturel d'ici fin 2025, en ligne avec les ambitions du groupe Coloplast à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, nous faisons un pas décisif vers l'élimination totale du gaz naturel de notre site et le Fonds Chaleur a été un véritable levier pour la concrétisation de notre projet. Sans ce soutien, il aurait été bien plus difficile de mener ces investissements à bien dans les délais que nous nous sommes fixés. »



# Quels exemples concrets par dispositif

Décarb Ind (aide 700 k€ / 4.3 M€ CAPEX)

Témoignage de la STE GERSON en Corrèze : **ANDROS**

[https://www.linkedin.com/posts/andros-confiserie\\_rse-france2030-activity-7265659208069529600-CRCR/?...](https://www.linkedin.com/posts/andros-confiserie_rse-france2030-activity-7265659208069529600-CRCR/?...)

Autres retours d'expérience avec les fiches [Ils l'ont fait](#)

« Dans le cadre de notre démarche RSE, nous avons lancé un plan d'économie d'énergie depuis 2021. Ceci a d'abord démarré par un état des lieux de nos consommations d'énergies. En 2021, nous étions à 4 000 T de CO2 émis par an, soit une émission de 85% de CO2 liée à du combustible fuel et 15% à de l'électricité.

👉 Dans la fabrication de nos bonbons, une étape clé est le séchage des bonbons dans des étuves. Pour cela nous consommons du fioul pour produire de la vapeur qui servira à cette étape de séchage.

👉 En 2023, nous avons mis en place un nouveau système afin de réduire de 60% notre consommation énergétique pour les étuves et de les alimenter en énergie électrique plutôt qu'au fioul.

A terme, en 2027, grâce à cette technologie, nous aurons rénové nos étuves et aussi modifié d'autres installations consommatrices de vapeur. Cela nous permettra de réduire de 25% nos émissions de Co2.

Ce projet est soutenu par France 2030 à hauteur de 700 000 euros.

Cet accompagnement de l'état nous permet d'avancer vers la décarbonation et réduire notre impact sur l'environnement.

💡 France 2030 qu'est ce que c'est ? C'est un plan d'investissement déployé par le gouvernement afin d'aider les entreprises dans leur transition écologique et ainsi mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre le monde. »



# Décarb Flash (aide 345 k€ / 3 M€ CAPEX) CEE (1 072 k€)

## Électrification des procédés : découvrez 5 décryptages de projets déjà déployés !

FICHE PROJET 5 | ÉLECTRIFICATION DES PROCÉDÉS  
RÉCUPÉRATION ET VALORISATION DE CHALEUR FATALE

### Valorisation des buées de séchage avec rehausse thermique via une PAC

Terreal est un acteur majeur français de la fabrication de produits en terre cuite pour le bâtiment, notamment des tuiles, briques et solutions de couverture. Son site de production au Ségala est spécialisé dans la fabrication de tuiles et d'accessoires en terre cuite.

**TERREAL**  
w wienerberger  
Opérateur industriel  
Fournisseur de technologie

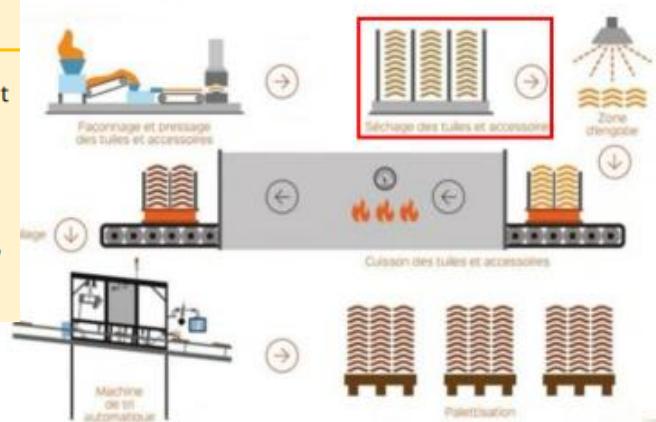
**Aude (11)**  
Le Ségala  
**Céramique**  
Production de tuiles  
**Pompe à chaleur (PAC)**  
Fluide NH<sub>3</sub>, condensation des buées et valorisation de chaleur fatale  
**Décembre 2024**  
Date de mise en service

### RÉSULTATS OBSERVÉS

Gains énergie : - 11 GWh/an de gaz  
+ 2,75 GWh/an électriques  
Gains CO<sub>2</sub> : 2 ktCO<sub>2</sub>/an

Gains en eau : le recyclage des condensats représente les 2/3 de la consommation d'eau de la ligne de fabrication

- Des capteurs et un monitoring dédié ont été ajoutés dans le cadre du projet, permettant un suivi fin du séchoir.
- Les nouveaux équipements et l'instrumentation associée ont permis une meilleure connaissance du process, optimisant ainsi le séchoir.



ALLICE 2025 – avec le soutien de l'ADEME

### PROCÉDÉ DE PRODUCTION DE TUILES

**1. Extraction et préparation** : L'argile est extraite, broyée et malaxée pour former une pâte homogène. De l'eau est ajoutée pour faciliter le façonnage.

**2. Façonnage et séchage** : La pâte est extrudée, découpée et pressée en tuiles, puis séchée lentement dans un tunnel de séchage pour éviter les fissures (sur un cycle de 25 à 90°C).

**3. Cuisson et finition** : Les tuiles sont cuites à haute température (~900/1000°C) pendant plusieurs heures, afin de donner aux tuiles leur résistance mécanique et leur couleur définitive. Elles sont ensuite contrôlées et emballées avant expédition.

### OPÉRATION RÉALISÉE

Une pompe à chaleur a été installée en préchauffage des brûleurs gaz du séchoir. Elle récupère l'énergie latente des buées en sortie de sécheur à sa source froide, les buées ainsi condensées et réutilisées dans le procédé de l'usine.

Caractéristiques de la PAC ammoniac : P<sub>élec</sub> = 375 kW P<sub>chaud</sub> = 1500 kW



→ Vue de la pompe à chaleur à double étage

### LIGNE DE PRODUCTION

Production en continu, capacité de 46000 tuiles/an  
Température de chauffe : 90°C (~11h)  
Puissance installée : 2 MW



# Quels exemples concrets par dispositifs

Témoignages ACT sur les Opérations Collectives :

**Lauréats Appel à Projet ACT 2022** – [Communiqué de presse](#)

**Article Actu Environnement** - [Article](#)

**Témoignage de Siemens** – [Vidéo](#) 30 minutes

**Témoignage de la Manufacture des Capucins** – [Vidéo](#) 30 minutes

**Opération collective portée par B Lab :**

Description de l'opération B Lab - [Article](#)

- **Témoignage de Valrhona** (entreprise du collectif B Lab) - [Article](#)
- **Témoignage de CoJean** (entreprise du collectif B Lab) – [Poste LinkedIn](#)

**Opération collective portée par les Dirigeants Responsables de l'Ouest**

Description de l'opération DRO – [Vidéo](#) 15 minutes

- **Témoignage de Harmonie Mutuelle** (entreprise du collectif DRO) - [Article](#)
- **Témoignage de Restoria** (entreprise du collectif DRO) - [Article](#)

**Témoignage de Vazard Home** – [Vidéo](#) 15 minutes

# Quels exemples concrets par dispositifs

		ACTIONS	AUDIT ENERGETIQUE	ETUDE D'OPPORTUNITE MIX ENERGETIQUE	
Etat des lieux	Contact préliminaire	Informations générales	OUI	OUI	
		Contexte du projet	OUI	OUI	
		Périmètre concerné par l'opération	OUI	OUI	
	Collecte des données	Bilan des consommations énergétiques de référence	OUI	Se réfère à l'audit	
		Bilan des émissions GES de référence	NON	OUI	
	Visite du site	Visite des installations	OUI	OUI	
		Mesure sur site	OUI	NON	
	Caractérisation des usages	Caractérisation des consommations énergétiques	OUI	OUI	
		Caractérisation des niveaux de températures des procédés	OUI	OUI	
		Identification et mesure des usages énergétiques significatifs	OUI	NON	
		Identification et mesure des températures des sources de chaleur fatale	OUI	Identification seule	
		Définition des indicateurs de performance énergétique	OUI	Partiellement	
Analyse technique	Evaluation des gains potentiels d'efficacité énergétique	Opportunités comportementales (formation, sensibilisation, etc.)	OUI	NON	
		Opportunités liées à l'organisation (structure de l'organisme, responsabilités)	OUI	NON	
		Opportunités techniques : fonctionnement, régulation, pilotage, maintenance	OUI	NON	
		Opportunités techniques : remplacement de machines	OUI	OUI	
		Changement de vecteur/fluide énergétique (vapeur vers eau chaude, par ex.)	OUI	OUI	
		Récupération et valorisation de chaleur fatale	OUI	OUI	
		Géothermie	OUI (sans méthodologie)	OUI (avec méthodologie détaillée)	
	Evaluation des opportunités de recours aux énergies renouvelables	Solaire thermique			
		Chaudière biomasse			
		Production d'électricité (photovoltaïque, cogénération)			
		Réseau de chaleur urbain (raccordement ou injection)	OUI (non systématique)		
		Gazéification biomasse			
		Pyrogazéification			
		Méthanisation			
	Autres opportunités de décarbonation	Solutions d'électrification	Approche efficacité énergétique	OUI	
		Solutions hydrogène	NON	OUI	

Analyse économique	Etude économique	Méthodologie d'analyse économique préconisée	Non précisé	OUI
		Considérer les possibilités de changement de tarif pour abaisser le coût énergétique	OUI	NON
Synthèse de l'étude	Hiérarchisation des solutions	Calcul détaillé intégrant les dépenses de fonctionnement et d'investissement (OPEX et CAPEX)	OUI	OUI
		Prise en compte des subventions	Non précisé	OUI
Restitution des résultats	Rapport	Coûts d'investissement étayés par des devis	Audit de niveau 3 uniquement	Non précisé
		Prise en compte de l'évolution des prix de l'énergie	Non précisé	Quel ex
Synthèse de l'étude	Hiérarchisation des solutions	Prise en compte du temps de retour sur investissement	OUI	Quel ex
		Prise en compte des réductions d'émissions GES	NON	OUI
Restitution des résultats	Rapport	Comptabilité des solutions entre elles	Non précisé	OUI
		Scénarios et feuille de route de décarbonation	NON	OUI
Restitution des résultats	Rapport	Synthèse de l'état des lieux	OUI	OUI
		Rapport détaillé comprenant l'ensemble des analyses et des préconisations	OUI	OUI
		Réunion de clôture	OUI	OUI

